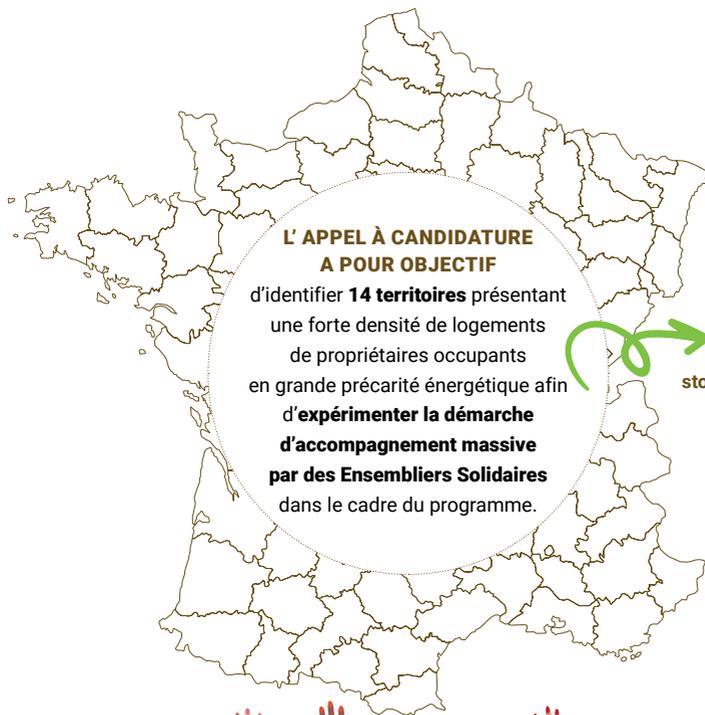




APPEL À CANDIDATURE

→ DEVENEZ
TERRITOIRES
ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE



**L' APPEL À CANDIDATURE
A POUR OBJECTIF**

d'identifier **14 territoires** présentant
une forte densité de logements
de propriétaires occupants
en grande précarité énergétique afin
d'**expérimenter la démarche
d'accompagnement massive
par des Ensembles Solidaires**
dans le cadre du programme.

Pour en savoir plus
et postuler
Rendez-vous sur
stopexclusionenergetique.org



ENSEMBLE ÉRADIQUONS L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE EN 2030



POURQUOI CANDIDATER ?

Pour s'attaquer aux passoires énergétiques de son territoire ! Pour éradiquer la grande précarité énergétique sur son territoire ! Pour redonner de la dignité aux foyers les plus démunis sur son territoire ! Pour une sobriété juste et solidaire sur son territoire !

Ce premier programme innovant et « démonstrateur » vise un objectif de sobriété, inclusive et juste, en levant les obstacles à la rénovation performante de l'habitat - globale ou par étape - des propriétaires occupants en grande précarité énergétique, qu'ils soient en copropriété ou en maison individuelle.



QUI PEUT CANDIDATER ?

Toute collectivité territoriale - commune, ville, métropole, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), groupement (pôles d'équilibre territorial et rural, parcs naturels régionaux, pôle métropolitain, etc.) ou département.

COMMENT CANDIDATER ?

- 1 **Téléchargez** ici le dossier d'appel à manifestation d'intérêt, composé du cahier des charges et de ses annexes.
- 2 Les territoires intéressés pourront faire la **demande du dossier** de candidature à l'adresse territoires@stopexclusionenergetique.org
- 3 Les candidatures sont à envoyer à territoires@stopexclusionenergetique.org



QUAND CANDIDATER ?

La première relève des candidatures se fera le 30 juin 2023 à 13 heures. Sont prévues trois autres relèves jusqu'au 26 janvier 2024. L'appel à manifestation d'intérêt se termine à l'atteinte du nombre de territoires fixé par le programme. Plus de précisions dans le dossier d'appel à manifestation d'intérêt.



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

webinaire le

6 JUIN 2023 à 11 heures

pour une présentation de ce programme innovant et une séance de questions-réponses

PLUS DE PRÉCISIONS SUR NOTRE COMPTE LINKEDIN :
[linkedin.com/company/stop-exclusion-energetique](https://www.linkedin.com/company/stop-exclusion-energetique)